

# Activités de la Société Française de Chimie

## DIVISION Chimie du solide

### JOURNÉES DE LA DIVISION

Paris, 4-6 septembre 1996

Ces journées auront lieu à l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris (11, rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris). Elles comprendront quatre demi-journées, du mercredi 14 h au vendredi 12 h (4 conférences plénières, exposés oraux, présentations par affiches).

La cérémonie de remise des médailles de la SFC attribuées à des chimistes du solide aura lieu le jeudi 5 septembre. Elle sera suivie d'un buffet qui réunira l'ensemble des participants.

Frais d'inscription : 300 F pour les membres de la SFC et 650 F pour les non-membres. Prix spécial pour les jeunes doctorants : 150 F pour les membres de la SFC et 300 F pour les non-membres (prix majorés de 100 F après le 30 juin). Ceci comprendra : l'assistance aux réunions scientifiques, le buffet du jeudi 5 septembre à midi et les pauses café, le recueil des résumés des présentations.

- Renseignements : Jacques Livage, Chimie de la matière condensée, Université P. et M. Curie, 4, place Jussieu, 75252 Paris Cedex 05. Tél. : (1) 44.27.33.65. Fax : (1) 44.27.47.69.

## DIVISION Chimie physique

### JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA POLLUTION DE L'EAU

Orsay, 19 juin 1996

La division et la section Paris-Sud de la Société Française de Physique organisent cette journée, à Orsay (bât. 338).

- L. Herrmans (Anjou-recherche, Rungis) : *La nappe phréatique sous Paris.*
- A. Mariotti (Laboratoire de biogéochimie isotopique, université Paris VI) : *Pollution par les nitrates.*
- R. Renaud (Inspection générale des installations classées, Préfecture de police, Paris) : *Contrôle de la pollution des eaux.*

- Renseignements : P.-C. Lacaze, Itodys, 1, rue Guy de la Brosse, 75005 Paris. Tél. : (1) 44.27.68.05. Fax : (1) 44.27.68.14.

## DIVISION Chimie analytique

### NOUVEAU BUREAU

- Claude Mordini, président.
- Nabil El Murr, vice-président.
- Eric Lichtfouse, trésorier.
- Membres du bureau : Marius Chemla, Olivier Donard, Maurice Leroy, Douglas Rutledge, Roger Verwaerde.

- Claude Mordini, SFC, 250, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : (1) 43.25.20.78. Fax : (1) 43.25.87.63.

## COMMISSION INTERDIVISIONS ENSEIGNEMENT

### RÉUNION DU 20 MARS 1996

Au cours de sa réunion du 20 mars 1996, la commission :

- a convenu de constituer un groupe de

travail, qui se réunirait en juin et pourrait présenter ses conclusions à la rentrée 1996, pour étudier la possibilité de co-production de films pédagogiques.

Cette co-production serait envisagée avec l'Institut de France et le CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique). La Société Française de Chimie co-produirait des vidéo-cassettes concernant la chimie. De telles bandes seraient notamment utiles pour l'épreuve sur dossier du CAPES de physique et de chimie.

La possibilité de présenter des bandes vidéo sur le serveur Internet de la SFC a été envisagée, notamment pour suggérer des expériences de cours.

- a souligné la nécessité de filtrer obligatoirement la documentation introduite sur le serveur Internet de la SFC. Il faudra prévoir un rédacteur en chef qui pourra travailler avec la commission interdivisions, comme avec un comité de rédaction (vérification notamment, de la faisabilité et de la sécurité des manipulations proposées).

L'ouvrage de J.L. Vignes sur les données économiques concernant la fabrication des grands produits de l'industrie chimique est complètement chargé sur Internet, avec l'accord de l'auteur, mais seulement une partie est accessible aux utilisateurs du serveur, en attendant l'introduction du mot de passe réservé aux membres de la SFC.

### OUVRAGES DE PREMIER CYCLE RECOMMANDÉS

La Commission Interdivisions Enseignement a retenu, lors de sa réunion du 10 janvier 1996, la liste suivante d'ouvrages existants qui lui paraissent compatibles avec les critères qu'elle a définis pour l'enseignement de la chimie en 1er cycle :

#### • Chimie organique

Quelques bons ouvrages de base existent tels que :

- P. Arnaud, *Chimie organique*, Dunod, 1990.
- Hart et Conia, *Introduction à la chimie organique*, InterÉditions, 1987.
- Kirmann et al, *Chimie organique* (tome 1), A. Colin, 1975.
- Vollhardt, *Chimie organique* (Édition fran-

çaise, De Boeck, 1995) de niveau supérieur à celui du 1er cycle.

#### • Chimie physique

Là aussi, il existe un certain nombre de bons ouvrages de base récents, tels :

- P. Atkins, *Chimie générale* (édition française, 1992).
- Mc Quarrie et Rock, *Chimie générale* (édition française, 1992).
- R. C. Ouaès, *Chimie physique*, Ellipse, 1995.
- P. Arnaud, *Cours de chimie physique*, Dunod, 1988.
- Cl. Duboc, J. Lemerle, Y. Le Roux, J. Talbot, *Chimie* (tomes I et II), Armand Colin, 1987 (avec une mention particulière pour l'électrochimie).

#### • Chimie inorganique

C'est le domaine le plus pauvre en ouvrages de langue française :

- M. Bernard, *Cours de chimie minérale* (Dunod, 1990), le seul manuel général en français.
- A. Trinquier, *La liaison chimique, le solide cristallisé, chimie minérale* (Ellipse, 1989), plus spécialisé.
- Shriver et al, *Inorganic chemistry*, en anglais, le plus actuel (OUP, 1991).
- R. King, *Inorganic chemistry of main groups elements*, en anglais (VCH, 1995).

Des chambres, en nombre limité, tarif étudiant, sont disponibles dans la Cité universitaire située en face de l'entrée de l'université.

Il est envisagé d'attribuer un prix de la meilleure communication dans chaque division.

- A. Tranquard, université Lyon I, laboratoire physico-chimie minérale III, 43 bd du 11 novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex. Tél. : 72.44.82.31. Fax : 72.43.13.96.

## SECTION Alsace - Strasbourg

### NOUVEAU BUREAU

- Maurice Goeldner, président.
- Robert Bender, trésorier.
- Patrick Pale, vice-président.
- Maurice Goeldner, ULP, Faculté de pharmacie, Laboratoire de chimie-bioorganique, BP 24, 67401 Illkirch Cedex. Tél. : 88.67.69.91. Fax : 88.67.88.91. E. mail : goeldner@pharma.u.strasb.fr

## SECTION Aquitaine

### NOUVEAU BUREAU

- Erick Dufourc, président.
- Claude Sourisseau et Jean-Paul Picard, vice-présidents.
- Serge Moreau, trésorier.
- Jean-Marc Sotiropoulos, trésorier adjoint.
- Eric Papon, secrétaire. Bernard Darriet, secrétaire adjoint.
- Membres du bureau : René Lapouyade, Alain Levasseur, Harald Frank, Thomas Roulet.
- Erick Dufourc, CRPP-CNRS, av. A. Schweitzer, 33600 Pessac. Tél. : 56.84.56.38. Fax : 56.84.56.00. E. mail : dufourc@crpp.u.bordeaux.fr

#### Collections disponibles

Adhérent met à disposition d'un institut, laboratoire ou particulier intéressé, à titre gratuit, les collections de :

- *Bulletin de la Société Chimique de France* (1960-1972).
- *Biochemical Journal* (1970-1980).
- Contacter : R. Cardinaud, 42, rue de la Tuilerie, 78650 Saulx-Marchais. Tél. : (1) 69.41.70.27 ou (1) 34.87.45.05.

## SECTION Bourgogne - Franche-Comté

### NOUVEAU BUREAU

- Joel Vebrel, président.
- Jean-Pierre Larpin, vice-président.
- Karin Monnier, secrétaire.
- Gilles Caboche, trésorier.
- Joel Vebrel, IUT, département Chimie, 30, av. de l'Observatoire, 25009 Besançon Cedex. Tél. : 81.66.68.59. Fax : 81.66.68.58.

## SECTION Champagne - Ardenne

### PROCHAINES CONFÉRENCES

Reims, juin 1996

- 12 juin 1996, J. Percy, université de Birmingham : *The synthesis of highly functionalised mono- and difluoro compounds*
- 20 juin 1996, M. Lemaire, université de Lyon : *Catalyse hétérogène et chimie fine.*
- Renseignements : Charles Portella, UFR sciences, BP 347, 51062 Reims Cedex. Tél. : 26.05.32.34. Fax : 26.05.31.66.

## SECTION Lorraine

### NOUVEAU BUREAU

- Yves Chapleur, président.
- Bernard Malaman, vice-président.
- Alain Brembilla, trésorier.
- Autres membres : Marie-Laure Viriot, Marc Esch et Gilbert Kirsch.
- Yves Chapleur, université Henri Poincaré, Nancy I, BP 239, 54506 Vandœuvre-les-Nancy Cedex. Tél. : 83.91.23.55. Fax : 83.91.24.79. E. mail : ychapleu@meseb.u-nancy.fr

## SECTION Nord - Pas-de-Calais

### CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

La section Nord - Pas-de-Calais s'appelle désormais Section Nord - Pas-de-Calais-Picardie.

## SECTIONS RÉGIONALES

## Centre Est

### JOURNÉES CENTRE EST DE LA SFC

Lyon, 19-20 septembre 1996

Les sections régionales Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne organisent en commun deux journées d'études et de communications, qui auront lieu dans les locaux de l'université Lyon I et de l'école CPE Lyon.

Le programme détaillé, avec les conférences des divisions et les conférences plénières, sera disponible dès son établissement définitif avec les documents d'inscription. Les frais d'inscription sont fixés à : membres de la SFC : 300 F, non-membres : 800 F, membres de la SFC à partir du 4e inscrit et au-delà, appartenant à un même laboratoire et pris en compte dans le même moyen de paiement : 150 F.

Les prix indiqués s'entendent HT s'ils sont réglés par bon de commande. Ils s'entendent TTC s'ils sont payés par chèque.

Le prix comprend le volume des proceedings, les pauses café, le buffet le soir du premier jour, mais pas les repas ni l'hébergement.

- **André Mortreux, université des sciences et technologie de Lille, ENSCL, BP 108, 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex.**  
Tél. : 20.43.49.27. Fax : 20.43.65.85.

## PLIS CACHETÉS

La SFC a reçu les plis cachetés suivants (*droits de garde 80 F par pli cacheté déposé*):

- Le 23 octobre 1995, de Rhône-Poulenc Chimie (L-95052), sous le n° 301.
- Le 3 janvier 1996, de J.M. Frances, Rhône-Poulenc Chimie (L-95063), sous le n° 302.
- Le 18 janvier 1996, de Mme I. Rico-Lattes, MM. E. Perez et A. Lattes, sous le n° 303.
- Le 30 janvier, de MM. Stéphane Cuvier et Pierre Flacher, sous le n° 304.
- Le 26 mars 1996, de MM. Mignani-Osborn-Steffanut, Rhône-Poulenc Chimie (L-96022), sous le n° 305.

## L'ACTUALITÉ CHIMIQUE

### Sommaire du numéro Mars-Avril-Mai 1996

#### Éditorial

Les molécules amphiphiles : la recherche de pointe est-elle la clé du développement industriel ?, par D. Roux

#### Recherche

Science et technologie pour l'industrie chimique, document de l'Union des Industries Chimiques

#### Les agents de surface

Présentation des agents de surface, par J. Rouanet, C. Trezain

#### Recherche

Émulsions : concepts de base et applications, par J. Bibette

Les émulsions multiples E/H/E. Systèmes modèles pour la prédiction de la formation de glace intracellulaire dans des tissus biolo-

giques ?, par D. Clausse, I. Pezron, J.L. Grosiord, M. Seiller, F. Puisieux

Adsorption des tensioactifs et coadsorption des espèces chimiques moléculaires aux interfaces solide/liquide, par C. Treiner

Mécanismes de rupture des émulsions de bitume routier, par M. Bourrel, F. Verzaro  
La biodégradabilité des agents de surface, par R. Cabridenc

#### Industrie

Les agents de surface anioniques, par X. Domingo

Les tensioactifs non ioniques peu moussants de BASF, par BASF France

Développement et avenir des tensioactifs dérivés du sucre, par B. Brancq

Tendances récentes dans le domaine des composés oléochimiques azotés, par F. Garcia, C. Parlant

Agents de surface dans l'industrie du textile et du cuir, par R. Righetti

Agents de surface et formulations phytosanitaires, par L. Fiquet

Tendances dans les détergents et les produits d'hygiène corporelle, par C. Le Hen Ferrenbach, B. Brackmann, P. Hövelmann

Aspa, l'organisation professionnelle des producteurs d'agents de surface en France, par J.-P. Charnay, A. Colin

#### Enseignement

Un nouveau DESS à l'UTC : Physico-chimie des surfaces, systèmes colloïdaux et fluides composites, par W. Kunz

#### Enseignement

Épreuves sélectionnées des Olympiades nationales de la chimie.

Chapitre 4 : Chimie agricole

#### Histoire de la chimie

Une seule chimie : histoire d'une idée féconde au XIXe siècle, par M. Scheidecker-Chevallier

## Université d'été de chimie : De la molécule aux matériaux du futur

Strasbourg, 3-6 septembre 1996

L'objectif de l'Université d'été est de répondre à la demande des professeurs des collèges, des lycées, des classes préparatoires aux grandes écoles, éventuellement aux enseignants exerçant à l'université ou dans les IUFM, en matière de formation continue dans des domaines comme la catalyse, la polymérisation des matériaux organiques et thermoplastiques, l'architecture moléculaire et les propriétés magnétiques des matériaux. L'Université d'été contribuera ainsi à l'ouverture de ces classes vers le monde de l'industrie et de la recherche.

Instaurée à l'instigation de l'Union des Physiciens, elle est organisée conjointement avec l'Université Louis Pasteur et l'École Européenne de Chimie, Polymères et Matériaux de Strasbourg, en collaboration avec l'Union des Industries Chimiques, la Société de Chimie Industrielle et la Société Française de Chimie.

Au programme : 5/2 journées de conférences, 1 journée de visites d'entreprises, 1/2 journée consacrée à la pédagogie et à l'image de la chimie, des tables-rondes (apprentissage de l'expérimentation en chimie, place des TIPE dans les nouveaux programmes).

- **Renseignements : Michelle Roynette, ECPM Strasbourg, BP 296, 67008 Strasbourg Cedex.**  
Tél. : 88.41.68.26. Fax : 88.61.78.52.

# Nouvelles d'ailleurs

## UNION EUROPÉENNE

### LA CHIMIE EUROPÉENNE SE CONSTRUIT

Une réunion de l'European Communities Chemistry Council (ECCC) et de la Federation of European Chemical Societies (FECS) s'est tenue à Bruxelles le 26 mars 1996.

*Le projet de fusion entre ECCC et la FECS entre maintenant dans sa phase terminale.*

L'objectif est de permettre à la chimie européenne de s'exprimer d'une seule voix au niveau des institutions européennes.

On rappelle que :

– L'ECCC regroupe les représentants des sociétés nationales de chimie des 15 pays de

l'Union européenne auxquels sont associés ceux de la Norvège et de la Suisse. Cet organisme joue un rôle (fédérateur) de conseil auprès de la Commission européenne s'agissant de la recherche effectuée par les pays de l'Union dans le domaine de la chimie. A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des instances européennes.

– La FECS regroupe 41 sociétés dépassant largement le cadre de l'Union européenne avec la participation de 32 pays dont, en particulier, les pays de l'Europe de l'Est. L'objectif essentiel de la FECS est de promouvoir l'image de la chimie auprès du grand public en le rendant plus conscient de l'importance déterminante de cette activité et de l'atout qu'elle constitue pour l'Europe.

Le président d'EC3 a souligné d'entrée qu'il n'avait reçu aucun commentaire hostile au principe de la fusion.

L'objectif majeur des discussions qui s'engagent sur la base d'un 3e projet (document : The new single european organisation : a third draft for a constitution) est de préciser et de clarifier soigneusement les statuts de la nouvelle organisation pour permettre à EC3 de poursuivre convenablement ses missions au sein de la nouvelle entité.

L'accord a été réalisé sur les points suivants :

– La nouvelle organisation conserve le nom de FECS.

– EC3 aura le pouvoir de décider seul sur les points relevant de ses compétences, c'est-à-dire sans en référer à l'Assemblée générale de la FECS, mais il devra la tenir informée. Il est bien entendu souhaitable qu'il y ait des échanges de vues préalables sur les points délicats ou éventuellement litigieux.

– Il est exclu que les pays mentionnés dans le texte comme ressortissant d'une « zone économique européenne » puissent disposer des mêmes droits de vote que les pays de l'Union européenne. Ils pourront néanmoins continuer à participer aux débats comme membres associés ou observateurs.

– EC3 pourra, s'il le souhaite, conserver son propre secrétariat. Le principe d'un secrétariat tournant tous les 3 ans est réaffirmé. Une prolongation éventuelle au-delà de cette durée devra être soumise à l'aval des représentants des 15 pays de l'Union.

– Un 4e (et ultime) projet tenant compte des divers points et corrections précédentes sera envoyé pour aval aux participants dans les prochaines semaines, avant approbation définitive par l'Assemblée générale en septembre prochain.

#### Informations complémentaires

– Le Pr F. Alderweireldt (Société Belge Flamande) a été élu à la présidence de EC3 en remplacement de E.J. de Ryck van der Gracht (Pays-Bas).

La vice-présidence n'a pas été accordée au Pr L.K. Sydnés, la Norvège ne faisant plus partie de l'Union européenne. Une éventuelle (et seconde)

candidature belge sera examinée à la prochaine réunion.

– Le Pr J.R. Renuncio (Espagne) succède au Pr F. Alderweireldt à la tête de l'European Chemist Registration Board (ECRB) chargé, dans le cadre de ECCC, d'accorder le diplôme de chimiste européen sur proposition et après validation des candidatures par les sociétés nationales.

J.-Cl. Brunie

## OLYMPIADES NATIONALES DE LA CHIMIE

### STATUTS DE L'ASSOCIATION

Les Olympiades nationales de la chimie résultent d'une initiative de 1984 de la société Elf Aquitaine, reprise dès l'année suivante par l'ensemble de l'industrie chimique sous l'égide de l'Union des Industries Chimiques (UIC). Elle visait à montrer aux jeunes, en fin de l'enseignement secondaire, ce qu'était réellement la chimie et son industrie, son importance et ses perspectives, afin d'en motiver certains parmi les meilleurs à y faire carrière, de donner une meilleure connaissance de la chimie à ceux qui n'en feront pas leur spécialité et de favoriser l'évolution de l'enseignement vers une démarche expérimentale plus marquée.

Devant le succès de cette initiative et le développement des liens entre le milieu industriel de la chimie et le milieu éducatif qui en a résulté, il a été décidé de concrétiser ces liens en créant une association prenant en charge la gestion de ces Olympiades et d'autres opérations poursuivant des objectifs analogues.

Les statuts de l'Association sont les suivants :

#### Article 1 : Dénomination

L'association, régie par la loi du 1er juillet 1901 et par les présents statuts, est dénommée : « Les Olympiades Nationales de la Chimie » (ONC).

#### Article 2 : Objet

L'ONC a pour objet :

– d'assurer l'organisation, le bon déroulement et le développement des Olympiades nationales de la chimie, et plus généralement de toute action d'approfondissement et d'extension des relations entre le milieu professionnel des industries chimiques et le milieu éducatif, ainsi que d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes vers les métiers de tous niveaux de l'industrie chimique,

– de collecter auprès de l'administration, des

organismes intéressés publics et privés, et des entreprises les subventions et les fonds nécessaires au financement de ces actions,

– de coordonner et de fédérer les actions régionales poursuivant les mêmes objectifs, en particulier celles destinées à assurer le fonctionnement des Olympiades régionales de la chimie, qu'elles soient réalisées par les chambres syndicales régionales de l'industrie chimique ou les associations régionales qu'elles ont pu créer à cet effet.

#### Article 3 : Durée

La durée de l'association est illimitée.

#### Article 4 : Sièges sociaux

Le siège de l'ONC est fixé 14 rue de la République à Puteaux (Hauts-de-Seine). Il peut être modifié à tout moment sur simple décision du conseil d'administration.

#### Article 5 : Membres

L'association se compose de trois catégories de membres :

##### • Membres actifs

Toute personne physique ou morale pouvant apporter une contribution utile à l'ONC pour l'accomplissement de son objet social et adhérant aux présents statuts.

Les membres apportant leur concours à la réalisation des Olympiades sont dispensés de cotisation. Ils assistent aux réunions de l'assemblée générale, à raison de deux représentants par délégation régionale, un enseignant et un industriel.

##### • Membres bienfaiteurs

Les entreprises, syndicats professionnels ou établissements publics qui soutiennent les actions de l'ONC, et notamment les Olympiades, par des dons de toute nature et/ou une cotisation spéciale.

##### • Membres d'honneur

Ce titre peut être décerné par le conseil d'administration à des personnes physiques ou morales ayant rendu des services éminents à l'ONC ou plus spécialement aux Olympiades nationales de la chimie ou qui sont susceptibles de favoriser les buts de l'ONC. Ils assistent aux réunions de l'assemblée générale. Ils ne payent pas de cotisation.

Les admissions sont prononcées par le conseil d'administration.

La qualité de membre de l'ONC se perd :

– par la démission,

– par la radiation prononcée par le conseil d'administration, en cas de non-paiement de cotisation ou pour un motif grave. Dans ce cas, la décision du conseil d'administration doit être confirmée par l'assemblée générale.

**Article 6 : Ressources**

Les ressources de l'ONC comprennent :

- les cotisations de ses membres selon les modalités fixées par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration,
- toutes subventions, dons et autres ressources autorisées par la loi,
- les recettes et prestations diverses résultant de ses activités.

L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin.

**Article 7 : Conseil d'administration****7.1 Composition**

L'ONC est administrée par un conseil d'administration de dix-neuf membres dont un représente le Comité national de la chimie, neuf représentent l'industrie chimique et neuf l'enseignement.

Parmi les neuf membres représentant l'industrie chimique figurent :

- deux représentants de l'UIC,
- deux délégués ou secrétaires généraux des chambres syndicales régionales de l'industrie chimique, désignés par leurs pairs,
- un représentant de la Société de Chimie Industrielle (SCI),
- deux représentants d'entreprises membres

**Conseil d'administration de l'ONC**

- Comité national de la chimie : Yves Jeannin.
- Industrie chimique  
*Membres désignés :*  
Union des Industries Chimiques : Jean Gauvin et Anne-Marie Cardot-Vautier.  
Chambres syndicales régionales : Olivier Lapotre et Patrick Zanini.  
Société de Chimie Industrielle : Jacques Ravot.  
Elf : Philippe Amblard.  
Rhône-Poulenc : Jacques Mazard.  
*Membres élus :*  
Elf Atochem : Raymond Jobert.  
SPMP : Alain Zalmanski.
- Enseignement  
*Membres désignés :*  
Président du Comité d'orientation : Michel Boyer.  
Délégations régionales : Simone Piroelle (Orléans) et Gérard Lhommet (Paris).  
Société Française de Chimie : Gérard Montel.  
Union des Physiciens : André Gilles.  
Union des Professeurs de Spéciales : Fabienne Rafflegeau.  
Jury national : Sylvie Pradoux.  
*Membres élus :*  
Deux enseignants : Monique Goffard et Claudine Giovannetti.

bienfaiteurs, désignés par l'UIC.

Parmi les neuf membres représentant l'enseignement figurent :

- le président du comité d'orientation des Olympiades prévu à l'article 12,
- deux délégués régionaux des Olympiades désignés par le Comité d'orientation,
- un représentant de la Société Française de Chimie (SFC),
- un représentant de l'Union des Physiciens,
- un représentant de l'Union des Professeurs de Spéciales,
- un professeur de l'enseignement secondaire, membre du jury national des Olympiades, désigné par le comité d'orientation.

L'assemblée générale ratifie la nomination de ces représentants et procède à l'élection des autres membres du conseil d'administration dans les conditions prévues à l'article 9.

Les administrateurs sont désignés ou élus pour deux ans ; leur mandat est renouvelable. En cas de vacance, un remplaçant est désigné dans les mêmes conditions que la personne qu'il remplace, ou, s'il s'agit d'un membre élu, coopté par le conseil d'administration, sous réserve de validation par la première assemblée générale suivant la cooptation. Les pouvoirs de ces remplaçants prennent fin à l'époque où expirait le mandat de la personne qu'ils ont remplacée.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés.

**7.2 Bureau**

Le bureau du conseil d'administration est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

La présidence du conseil d'administration est assurée par un des administrateurs représentant l'UIC et désigné par elle, et la vice-présidence par le président du comité d'orientation des Olympiades.

Le conseil d'administration élit le secrétaire parmi ses membres représentant l'enseignement et le trésorier parmi ceux représentant l'industrie.

La durée de leurs mandats est de deux ans renouvelables.

**7.3 Pouvoirs**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour décider ou autoriser tous les actes conformes à l'objet de l'ONC et qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale.

**Le président**

Il convoque les assemblées générales et dirige les travaux du conseil d'administration.

Il représente l'ONC dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet. Il ouvre tout compte bancaire ou postal.

Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à tout membre du conseil d'administration de son choix pour une opération ou une catégorie d'opérations déterminée.

En cas d'empêchement il est remplacé par le vice-président.

**Le secrétaire**

Il assure l'envoi des diverses convocations et correspondances, rédige les procès-verbaux des réunions des organes statutaires de l'ONC et assure la transcription des délibérations sur les registres prévus à cet effet. Il est assisté par le coordonnateur national des Olympiades.

**Le trésorier**

Il tient les comptes de l'ONC. Il effectue tous paiements et perçoit toute recette sous la responsabilité du président.

Il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations tant en recettes qu'en dépenses et rend compte à l'assemblée générale qui statue sur la gestion.

Il établit les bilans annuels et les budgets prévisionnels, les présente à l'assemblée générale après qu'ils ont été approuvés par le conseil d'administration, de même que le rapport financier. Il est assisté par le coordonnateur national des Olympiades.

**Article 8 : Réunions du conseil d'administration**

Le conseil se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président et/ou sur la demande de la moitié au moins de ses membres.

Tout administrateur peut se faire représenter aux réunions du conseil en donnant procuration sur papier libre à un autre administrateur. Un administrateur ne peut détenir plus de deux pouvoirs en sus du sien propre.

Le conseil ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins des membres est présente ou représentée.

La convocation est adressée au moins quinze jours à l'avance et comporte l'indication de l'ordre du jour. Celui-ci est établi par le président et le secrétaire.

Les votes sont exprimés à mains levées, mais le scrutin secret est de droit si un membre le demande. En cas d'égalité de voix, la voix du président ou de son suppléant désigné est prépondérante.

Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Des personnalités extérieures à l'association peuvent être appelées par le président avec accord du conseil à assister avec voix consultative aux séances.

Il est dressé un procès-verbal des délibérations. Les procès-verbaux sont signés par le

président et le secrétaire et transcrits sur un registre conservé au siège de l'association.

Le coordonnateur national des Olympiades assiste aux réunions du conseil d'administration.

#### Article 9 : Assemblée générale

Sous réserve des dispositions de l'article 5, l'assemblée générale est composée des membres de toute catégorie de l'ONC, personnes physiques ou représentants des personnes morales.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou à la demande de la moitié des membres de l'ONC.

Le président, le vice-président et le secrétaire de l'assemblée sont ceux du conseil d'administration.

Les membres de l'ONC sont convoqués par les soins du président par lettre, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée. L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'administration et indiqué dans les convocations. Seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote.

L'assemblée générale ne peut délibérer que si le tiers des membres sont présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint une nouvelle assemblée générale est convoquée dans un délai maximum d'un mois, sans quorum.

Les votes sont exprimés à main levée et sauf cas particuliers précisés à l'article 12, à la majorité simple des membres présents ou représentés, mais le scrutin secret est de droit si un membre le demande. En cas d'égalité de voix, la voix du président est prépondérante.

Il est dressé un procès-verbal des décisions de l'assemblée générale. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire et transcrits dans un registre conservé au siège de l'ONC.

Le coordonnateur national des Olympiades assiste aux réunions de l'assemblée générale. Des personnalités extérieures peuvent être invitées par le président à participer avec voix consultative à ces réunions.

#### Article 10 : Réunion annuelle de l'assemblée

Lors de sa réunion annuelle, l'assemblée entend le rapport de son président sur la situation morale de l'ONC et l'exécution de son programme d'action, ainsi que le rapport financier du trésorier sur sa gestion. Elle vote le quitus moral et financier.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, fixe le montant des cotisations sur proposition du conseil d'administration et délibère sur les autres questions mises à l'ordre du jour.

Le cas échéant, elle procède à l'élection des

membres élus du conseil d'administration.

#### Article 11 : Réunion extraordinaire de l'assemblée

L'assemblée générale peut être réunie extraordinairement pour délibérer sur toutes les questions autres que celles qui lui sont soumises lors de sa réunion annuelle et sur celles exigeant une délibération spéciale, notamment en raison de l'urgence.

Elle se réunit en particulier lorsqu'il est envisagé :

- une modification des statuts,
- une décision de caractère grave et exceptionnel,
- la dissolution de l'association.

Dans ces 3 cas, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire est composée de la même façon et convoquée dans les mêmes conditions que l'assemblée générale ordinaire, tant en ce qui concerne les délais que l'ordre du jour.

#### Article 12 : Comité d'orientation des Olympiades Nationales de Chimie

Un comité d'orientation des Olympiades constitué de représentants de toutes les parties, même non-membres de l'ONC, concernées par l'organisation et le fonctionnement des Olympiades notamment dans leurs aspects pédagogiques, est chargé d'assurer le fonctionnement régulier de ces Olympiades, dans le cadre général fixé par l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Il est présidé par un professeur de l'enseignement supérieur et le président du conseil d'administration en est vice-président ; son secrétariat est assuré par le coordonnateur national des Olympiades.

Sa composition est approuvée par le conseil. Il se réunit au moins deux fois par an.

Il établit un rapport annuel sur le fonctionnement des Olympiades, présenté par son président au conseil d'administration et à l'assemblée générale lors de sa réunion annuelle. Il peut faire à tout moment au conseil d'administration toute proposition qu'il juge utile en vue d'améliorer ce fonctionnement.

#### Article 13 : Modification des statuts

Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale extraordinaire sur la proposition du conseil d'administration.

Le projet de modification doit être communiqué aux membres de l'ONC trois jours au moins avant la tenue de l'assemblée appelée à délibérer sur ce projet.

#### Article 14 : Dissolution

En cas de dissolution, l'assemblée générale extraordinaire statue sur la dévolution du patrimoine. Elle nomme, sur proposition du conseil d'administration, pour assurer les opérations de liquidation, un ou plusieurs liquidateurs de l'association qui seront investis, à cet effet, de tous les pouvoirs nécessaires.

### INSTITUT DE FRANCE

#### L'INSTITUT DE FRANCE CRÉE UN SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC L'ENSEIGNEMENT

Après le succès remporté par le service de la communication pédagogique créé, par Marie-Thérèse Fouillade à l'Académie des sciences, un service couvrant l'ensemble des académies de l'Institut de France, ayant les mêmes objectifs que le précédent, a été créé récemment. Ce nouveau service est dirigé par Marie-Thérèse Fouillade, et l'Académie des sciences dispose, comme chaque académie, d'une antenne : cette antenne est confiée à Béatrice Ajchenbaum-Boffety.

La vocation de ce service et de ses antennes est de mettre à la disposition des enseignants du secondaire et du supérieur des documents élaborés à leur intention par l'Institut de France et les différentes académies, d'organiser, tant à Paris qu'en province, des séminaires, des rencontres, animés le plus souvent par des académiciens, à l'intention des enseignants.

- Service de la communication pédagogique, Institut de France, 23, quai Conti, 75006 Paris. Tél. : (1) 44.41.44.52 (service de l'Institut) et (1) 44.41.43.89 (antenne de l'Académie des sciences).

### AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

#### BIBLIOTHÈQUE DE L'ADEME

Par le 3615 Ademe sur le Minitel, on peut consulter les références d'une bibliothèque sur les déchets, la pollution de l'air, l'agriculture, les transports, la maîtrise de l'énergie, les énergies nouvelles, la formation. Plus de 20 000 ouvrages, rapports, thèses, revues, dossiers de presse sont référencés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, avec la possibilité de faire une recherche par auteur, thème, pays et continent.

Tous ces ouvrages sont consultables auprès des centres de documentation Ademe de Paris

et d'Angers. Il suffit de relever la référence souhaitée inscrite sur le Minitel qui vous indiquera le lieu de consultation.

- Renseignements : 3615 Ademe, rubrique renseignements pratiques.

## LÉGION D'HONNEUR

### PIERRE LE GOFF

Professeur à l'Ensic depuis 1959, Pierre Le Goff a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

Il a été le créateur, puis le directeur du département de recherche et d'enseignement du génie chimique à Nancy et du Centre de Perfectionnement des Industries Chimiques (organisme de formation continue).

La revue *Entropie* (revue internationale de science et techniques nouvelles en énergétique, génie chimique et génie biologique) lui a consacré un numéro spécial en 1993.

## CNRS

### LETRE DES SCIENCES CHIMIQUES

#### Sommaire du n° 56, Février-mars-avril

- Éditorial de Paul Rigny : Une chimie nouvelle est en émergence.
- Séminaires scientifiques
  - La chimie des isocyanates et des cyanates : de précieux outils pour l'élaboration et le contrôle de nouveaux matériaux par F. Mechin, J.-P. Pascault.
  - Insertion de métaux alcalins dans le graphite et le fullerite, par Cl. Hérold.

- Nouvelles scientifiques
  - Un nouveau chélateur du fer hydrosoluble. Nutrition des plantes et thérapeutiques chélatrices, J.-L. Pierre.
  - Immuno préconcentration et dosage de substances toxiques présentes dans l'environnement, par F. Le Goffic, N. Durand, S. Ben Rejeb, M.-Cl. Hennion, V. Pichon.
  - L'origine de la vie, ou l'émergence d'un moteur moléculaire permanent, évolutif et le rôle clé du monoxyde d'azote, par A. Commeyras, J. Taillades.
  - Architecture et repliement d'un inhibiteur trypsique de la famille squash. Évidence d'un motif structural commun à des protéines de fonctions diverses, par L. Chiche, A. Heitz.
  - Diènediynes analogues cycliques et acycliques de la néocarzinostatine, puissant antibiotique anticancéreux, par J. Suffert, R. Brüchner.

## UNION DES PHYSICIENS

### BULLETIN DE L'UNIONS DES PHYSICIENS

#### Sommaire du n° 781 (février 1996)

- Les équations différentielles dans le programme de physique (J. Winther).
- Équations différentielles et sciences physiques (C. Raballand).
- Mesures et modélisation en sciences physiques (C. Raballand).
- Introduction de quelques notions sur les transferts thermiques (J.C. Poncin et J. Taine).
- Le potentiel redox E et le rH2 (A. Fougere-rousse).
- Étude expérimentale d'une cinétique

chimique (G. Gallin-Martel et G. Vinay).

Catalyse enzymatique de la dismutation du peroxyde d'hydrogène (G. Durliat et S. Lognon).

Une expérience de cours avec le haut-parleur (M. Mancini).

Travaux pratiques en classe de seconde (M. Mancini).

Conception et réalisation d'une alarme à partir d'un haut-parleur (D. Burgat).

Laplace et le haut-parleur (D. Chaffiol).

Haut-parleur et force de Laplace en seconde (C. Luc).

Libre opinion : A propos de l'utilisation des sons de « synthé » en classe de physique de seconde (D. Beauvils).

#### Sommaire du n° 782 (mars 1996)

Couche ionosphérique D et émergence du cycle solaire 23 (J.-J. Delcourt).

L'effet « Laplace » (R. Genty).

Sur une expérience importante de Jean Perrin (B. Jech).

Modélisation et fléchage (M. Brielle, G. Le Parc, G. Mora, P. Mora, C. Ragot et A. Savary).

Utilisation d'une force constante autre que le poids pour établir ou vérifier les lois de la dynamique (P. Sauvecanne).

A la pêche aux ondes... en FM (J.-P. Muller).

Portrait de phase d'une fonction exponentielle, mesure d'une constante de temps (A. Drouglazet).

Oscillateurs à relaxation à circuit R-C (A. Poinsot).

Vérification expérimentale de la loi de Coulomb (A. Thévenot *et al*).

Vélocimétrie laser à effet Doppler (L. Poncet).

Olympiades Nationales de la Chimie : compte rendu de la réunion du 18 octobre 1995.

# Manifestations

16-21 juin 1996

### HPLC'96

San Francisco (CA, États-Unis)

Ce 20e Symposium international est patronné par la California Separation Science Society.

- Renseignements : Janet Cunningham, Barr Enterprises, PO Box 279, Walkersville, MD 21793, États-Unis. Tél. : +1 (301) 898-3772. Fax : +1 (301) 898-5596.

23-28 juin 1996

### Hydrogen'96 Designing the energy link Stuttgart (Allemagne)

Cette 11e Conférence mondiale de l'énergie hydrogène aura pour thèmes :

- Passage aux systèmes d'énergie à base hydrogène.
- Technologies du stockage et transport de l'hydrogène.
- Technologies de l'utilisation de

l'hydrogène.

- Matériaux et sécurité.
- Recherche fondamentale.

- Renseignements : Dechema eV, c/o Hydrogen'96, D-60061 Frankfurt am Main, Allemagne. Tél. : +49 (69) 75 64 241. Fax : +49 (69) 75 64 201.

24-28 juin 1996

### POC'96 - Polymers and Organic Chemistry

Wroclaw (Pologne)

Les principaux thèmes abordés lors de la 7e Conférence internationale sur les réactions chimiques sur polymères sont :

- Réactifs polymères, catalyseurs et polymères conducteurs.
- Synthèses séquencées sur polymères.
- Polymères vecteurs de médicaments ou de composés bioactifs.

- Polymères absorbants, gels.
- Structures polymères supramoléculaires, polymères spéciaux.
- Systèmes polymères pour le transfert de l'information, la modélisation et le stockage.
- Polymères pour les biotechnologies et l'environnement.

• Renseignements : R. Bogoczek, Katedra Technologii Przemyslu Chemicznego, U1.Komandorska 118/120, Pl-53-345 Wrocław, Pologne. Fax : +48 (71) 672.778.

**26-27 juin 1996**  
**Eurodeur 96**  
Paris

Le 3e Salon interprofessionnel des techniques de la réduction des émissions d'odeurs et de COV dans l'industrie est accompagné du 1er Congrès international sur les nez électrochimiques et les polluants odorants.

• Renseignements : Harbour, BP 15, 35801 Dinard Cedex. Tél. : 99.16.35.32. Fax : 99.16.35.34.

**30 juin-4 juillet 1996**  
**ICOS-11**  
Amsterdam (Pays-Bas)

La 11e Conférence internationale de synthèse organique est patronnée par l'IUPAC.

• Renseignements : ICOS-11, PO Box 1558, 6501 BN Nijmegen, Pays-Bas. Tél. : +31 (80) 234471. Fax : +31 (80) 601159.

**5 juillet 1996**

**Séminaires de chimie de l'ENS**

Paris

Ce séminaire aura lieu à 11 h dans la salle R16.

- Gilbert Stork (Columbia University, NY, États-Unis) : *Synthesis fo the cardiac aglycone digitocigenin.*

• Renseignements : Pierre Sinaÿ, ENS, département de chimie, 24, rue Lhomond, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : (1) 44.32.33.97. Fax : (1) 44.32.33.90.

**7-11 juillet 1996**  
**Sonochimie**  
Cambridge (Grande-Bretagne)

Thèmes retenus pour le 5e Congrès de l'European Society of Sonochemistry : cavitation, synthèse chimique, électrochimie, catalyse, protection de l'environnement, ultrasons thérapeutiques.

• Renseignements : T. J. Masson, Coventry University, School of Natural and Environmental Science, Priory Street, Coventry CV1 5FB, Grande-Bretagne. Tél. : +44 (1203) 838374. Fax : +44 (1203) 838282.

**7-12 juillet 1996**  
**17th International Symposium on the Organic Chemistry of Sulfur**  
Tsukuba (Japon)

Ce congrès portera sur la synthèse d'intermédiaires et de composés sulfurés, mécanisme, stéréochimie, hétérocycles, chimie bio-organique, matériaux, environnement.

• Renseignements : Norihiro Tokitoh, Isocs 17, Dept. of Chemistry, The University of Tokyo, 7-3-1 Hongo, Bunkyo-ku, Tokyo 113, Japon. Fax/tél. : +81 (3) 5800 6899. Internet : chisocs@chem.s.u-tokyo.ac.jp

**8-10 juillet 1996**  
**ESOPS 12**  
Lyon

Le 12e Symposium européen de spectroscopie des polymères couvrira toutes les techniques spectroscopiques (IR, Raman, RMN, UV-fluorescence, masse, spectroscopies électrique et mécanique...) tant sur les aspects théoriques fondamentaux que sur les techniques de caractérisation des matériaux polymères.

• Renseignements : G. Lachenal, Université Lyon I, Laboratoire des matériaux plastiques et biomatériaux, URA 507, 43, bd du 11 Novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex. Tél. : 72.43.12.11. Fax : 72.43.12.49.

**8-12 juillet 1996**

**6th Belgian Organic Synthesis Symposium**  
Gand (Belgique)

Le symposium est organisé sous l'égide du Koninklijke Vlaamse Chemische Vereniging, de la Société Royale de Chimie et de la Royal Belgian Academy of Sciences, Letters and Fine Arts, et en collaboration avec l'université de Gand.

• Renseignements : M. Vandewalle, Université de Gand, Département chimie organique, Krijgslaan, 281(54), B-9000 Gand, Belgique. Tél. : +32 (9) 264.44.60. Fax : +32 (9) 264.49.98.

**14-18 juillet 1996**  
**World Congress of Chemical Engineering**  
San Diego (CA, États-Unis)

Le congrès est organisé par

l'American Institute of Chemical Engineers (AIChE), en coopération avec l'Interamerican Confederation of Chemical Engineering, la Fédération Européenne du Génie Chimique, et l'Asian Pacific Confederation of Chemical Engineering.

• Renseignements : AIChExpress Service Center, 345 East 47th Street, New York, NY 10017-2395. Tél. : +1 (800) 242-4363. Fax : +1 (212) 705-8400.

**14-19 juillet 1996**  
**Chemical Education**  
Brisbane (Australie)

La manifestation est placée sous le patronage de l'IUPAC.

• Renseignements : W. Beasley, Graduate School of Education, The University of Queensland, Brisbane, Queensland 4072, Australie. Tél. : +61 (7) 3365 6360. Fax : +61 (7) 3365 7099.

**16-18 juillet 1996**  
**Journées francophones des jeunes physico-chimistes**  
Villeneuve d'Ascq

Les thèmes abordés : physico-chimie de l'environnement et chimie analytique, physico-chimie du solide, photochimie et spectroscopie, surfaces-interfaces et catalyse, modélisation moléculaire et chimie physique théorique.

• Renseignements : S. Obbade, F. Abraham, Cristalchimie et physico-chimie du solide, ENSCL, URA CNRS 452, bât. C7, BP 108, 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex. Tél. : 20.33.72.99. Fax : 20.43.68.14. E.mail : obbade@ip5nx.univ-lille1.fr pour l'étranger : V. Vacqué, Tél. : 20.43.66.61. Fax : 20.43.67.55.

**Tarif préférentiel d'abonnement à L'Actualité Chimique pour les membres de la SFC**

Formulaire à renvoyer à la Société Française de Chimie

250, rue St Jacques, 75005 Paris,  
Tél. : (33-1) 43 25 20 78,  
Fax. : (33-1) 43 25 87 63.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Sociétaires en activités 525 F

Sociétaires (jeunes, retraités, professeurs du secondaire) 265 F

Numéro de sociétaire :

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_